

LA DIVERSITÉ DANS LE DOMAINE DES ADDICTIONS
FICHE THÉMATIQUE
ORIGINE, EXPÉRIENCE MIGRATOIRE

ORIGINE, EXPÉRIENCE MIGRATOIRE

La diversité est souvent perçue de prime abord comme une différence du point de vue ethnoculturel. La question de l'appartenance ethnoculturelle, nationale ou migratoire est donc souvent au centre de la recherche scientifique et du débat politique sur la diversité et sur la façon de l'aborder. Outre le sexe et des handicaps physiques et mentaux, l'expérience migratoire ou l'appartenance ethnique est souvent aussi un facteur important de la discrimination des individus ou de groupes entiers de personnes.

Les expériences en tant que personne migrante ou issue d'une famille migrante doivent être prises en compte pour intervenir de façon adéquate dans le domaine des addictions. En effet, celles-ci peuvent jouer un rôle dans le développement d'une addiction, dans la façon dont un problème d'addiction est abordé et dans les processus de traitement et de guérison. Dans ce qui suit, les thèmes importants dans le contexte de la migration et des addictions / de l'aide dans le domaine des addictions seront résumés. Vous trouverez des informations plus complètes et orientées vers la pratique dans les publications, entre autres, d'[Infodrog \(2009\)](#) et de l'[OFSP \(2002\)](#).

De nombreux éléments d'une intervention spécifique à la migration décrits ci-après ne sont pas seulement applicables aux client-e-s migrant-e-s en particulier, mais, dans le sens d'une approche transculturelle qui va au-delà du culturel, à tous les client-e-s. Il est toutefois important de toujours prendre ces éléments en considération dans le travail avec des personnes d'origine migrante.

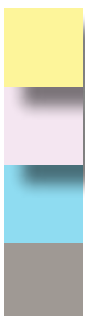
Lien entre migration et addictions

La migration, ses causes et ses conséquences pesantes peuvent favoriser le développement d'une addiction. Le lien entre migration et addiction n'est cependant pas automatique. Certains facteurs de protection comme l'appartenance à une communauté ou à une famille élargie, des convictions religieuses ou idéologiques et des modèles figés de comportement peuvent déjouer le développement d'une addiction. Ce n'est d'ailleurs pas vraiment l'origine migratoire en tant que telle qui est la cause du développement d'une addiction, mais plutôt les désavantages socio-économiques, le manque de perspectives ainsi que les expériences discriminatoires dans la société d'accueil qui favorisent un comportement addictif de compensation. Du reste, ce sont les mêmes causes et contextes qui entrent en jeu que chez les personnes sans expérience migratoire.

Éviter la culturalisation - la compétence transculturelle

Un des principes des interventions prenant en compte la diversité consiste à éviter de précipiter des attributions irréflechies et des explications à cause unique sur la base de certaines caractéristiques de la clientèle. Cela est valable en particulier pour le travail avec les client-e-s d'origine migratoire: les professionnel-le-s imputent souvent les problèmes de ces client-e-s et leurs propres difficultés dans la prise en charge à des représentations plus ou moins clichées d'une «culture étrangère». Celle-ci peut aussi être utilisée comme prétexte à l'incapacité de venir en aide à cette clientèle. De telles impasses et situations difficiles peuvent être évitées si, au lieu de généraliser, on clarifie la situation au cas par cas en se posant les questions suivantes: dans quel environnement socio-culturel la socialisation des client-e-s a-t-elle eu lieu exactement, quelle est sa situation socio-économique, son degré d'intégration, ses perspectives et ses visions ou idées? Par ailleurs, il convient de considérer en particulier les expériences d'exclusion, de discrimination et de précarité. Les particularités culturelles ne sont ainsi qu'un facteur biographique parmi d'autres dont il faut tenir compte.

La compétence transculturelle est la capacité d'évaluer la situation de vie et la santé d'une personne sans préjugés et en allant au-delà des aspects culturels. Cette compétence n'est pas seulement importante dans le travail avec les client-e-s migrant-e-s, mais également avec tous les client-e-s et par rapport à tous les aspects de la diversité.



ORIGINE, EXPÉRIENCE MIGRATOIRE

Diversité de la population migratoire

La population migratoire se distingue par sa grande diversité, non seulement en ce qui concerne l'origine ethnique ou géographique, mais aussi par le statut socio-économique, la formation et le degré d'intégration sociale, économique et politique dans la société locale. Ces différents aspects de la diversité doivent être pris en compte dans toute intervention dans le domaine des addictions. Conformément aux recherches sur l'intersectionnalité (voir le chapitre «Intersectionnalité: interactions entre diverses caractéristiques», p.7 dans la partie générale des [Lignes directrices](#)), il convient de tenir compte, en plus des caractéristiques individuelles, de leurs interactions, renforcements réciproques et relations de dépendance. Certaines caractéristiques telles que le genre, l'âge, l'intégration dans le monde du travail, etc., peuvent avoir une signification particulière dans un contexte migratoire: que l'on soit une femme ou un homme, jeune ou vieux, cela peut avoir différentes implications selon si l'on a une expérience migratoire ou non et requérir des modes spécifiques d'intervention et d'aide. Cela revient à éviter de mettre les caractéristiques individuelles en avant, mais de prendre en compte, au sens de la compétence transculturelle, la situation de vie et la biographie des individus dans toute leur complexité.

Saisir l'expérience migratoire

Pour la documentation et les statistiques concernant les client-e-s, on relève dans la plupart des cas leur nationalité. Avec ce seul critère, il n'est cependant pas possible, d'une part, de répertorier toutes les personnes avec une expérience migratoire et, d'autre part, la nationalité n'est pas, à elle seule, un facteur pertinent pour le travail dans le domaine des addictions. Questionner les client-e-s sur leur lieu de naissance et celui de leurs parents ainsi que sur leur langue maternelle ou première langue fait plus de sens pour saisir l'expérience migratoire. Le statut de séjour d'une personne est également important, non seulement en termes juridiques, mais aussi en termes psychologiques (précarité, perspectives d'avenir).

L'OFSP a publié un système de variables clés à plusieurs niveaux visant à inclure le contexte migratoire dans les enquêtes suisses sur la santé (voir [Office fédéral de la santé publique 2010](#)).

Communication - langue et relation

Les difficultés liées à la langue sont souvent invoquées comme l'obstacle le plus important dans l'accès des client-e-s d'origine migrante aux offres d'aide ou comme la cause des consultations ou des traitements improductifs ou interrompus.

Les barrières de la langue peuvent être surmontées de différentes manières: grâce à des collaborateurs/trices avec des connaissances linguistiques, à une collaboration institutionnalisée avec des interprètes (voir [www.inter-pret.ch](#)) et des multiplicateurs/trices ainsi qu'à l'aide de matériel informatif traduit dans les langues des personnes migrantes (voir par exemple [www.migesplus.ch](#)). Pour une communication, une consultation ou un traitement réussis, ce ne sont cependant pas seulement les connaissances linguistiques pures qui entrent en jeu. En effet, une relation de confiance entre client-e et professionnel est tout aussi importante et constitue un prérequis pour l'intervention thérapeutique. Il convient de donner beaucoup d'espace à la construction de la confiance et à la création de la relation (personnelle). Les principes de base pour y parvenir sont une attitude respectueuse ainsi qu'une approche et une action favorisant cette mise en confiance à tous les niveaux et de la part de tous les collaborateurs/trices. Le premier contact avec les client-e-s (et le cas échéant avec leur famille) et leur accueil dans l'institution est dès lors souvent décisif et il convient de veiller à donner la priorité à l'échange interpersonnel plutôt qu'aux procédures administratives. La transmission du cas directement à la personne de référence, qui restera la même, bénéficiant de compétences transculturelles ou issue elle-même de la migration est essentielle, de même qu'une équipe de prise en charge stable qui puisse donner assez de temps et de place à la construction de la relation.

Pour construire une relation digne de confiance, il peut aussi être nécessaire de vérifier les principes et les concepts professionnels existants et de les réajuster si nécessaire. Cela concerne par exemple certains thèmes tels que la distance professionnelle dans la relation thérapeutique, les visites à domicile et l'interdiction de contacts.



ORIGINE, EXPÉRIENCE MIGRATOIRE

Conceptions différentes

Les client-e-s, les professionnel-le-s et les proches peuvent avoir des conceptions différentes des risques et du potentiel addictif de certaines substances ainsi que de l'origine, du développement, des implications et du traitement d'une addiction. Pour réussir ensemble une intervention d'aide, il faut prendre conscience de ces différentes conceptions et les échanger.

Souvent, les non-professionnel-le-s par exemple ne considèrent pas les addictions comme une maladie qu'il est possible de traiter, mais les stigmatisent et en font des tabous en les considérant comme une déviance personnelle dont les client-e-s sont les seuls responsables. Ces tabous ont entre autres comme conséquence que les personnes concernées et leur famille ne demandent pas d'aide ou alors que tardivement. Cela est souvent le cas des migrant-e-s, qui, aussi par peur des conséquences possibles sur leur droit de séjour, n'osent pas demander de l'aide.

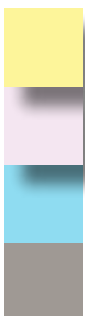
Non seulement la définition de l'addiction, mais aussi la compréhension du déroulement d'une intervention d'aide, les conditions requises pour une guérison et les possibilités de rétablissement peuvent diverger entre les client-e-s et les professionnel-le-s. Cela peut par exemple concerner le positionnement et la démarche des professionnel-le-s et le rôle des client-e-s : les client-e-s s'attendent souvent à un traitement directif et omniscient, alors qu'il s'agit d'une démarche partenariale d'accompagnement, de motivation et de facilitation du changement. Les client-e-s sont sensés y participer activement et non se faire soigner passivement. Des différences peuvent aussi apparaître concernant le rôle des médicaments, desquels les client-e-s ou leurs proches attendent souvent une guérison rapide et définitive comme lors d'une maladie somatique simple.

Travail avec la famille

La famille a une signification particulière dans le contexte de la migration. D'un côté, les relations avec les membres de la famille restés au pays sont affaiblies ou rompues, de l'autre, la famille dans le pays d'accueil procure une sécurité et représente une stabilité au milieu des nombreux changements et incertitudes qui vont de pair avec la migration. La famille est le lieu de l'histoire et de l'identité propres à la personne migrante dans son nouvel environnement étranger. Elle est souvent en conséquence protégée et défendue, ce qui peut contribuer à cacher la problématique addictive d'un membre de la famille et à ne pas demander d'aide.

Des problèmes peuvent surgir dans les familles immigrées lorsque les processus d'intégration des membres de la famille se déroulent de manière différente. Ainsi, les enfants sont souvent très vite intégrés dans le pays d'accueil, entre autres en allant à l'école, alors que les parents peuvent avoir de la peine à trouver une place de travail adaptée et à nouer des contacts. La perte de statut des parents, souvent liée à une inversion des rôles entre les générations, modifie la structure familiale et affecte les relations interfamiliales.

De telles dynamiques spécifiques à la migration doivent être prises en compte dans le travail avec les familles des client-e-s. Ce faisant, il convient aussi de prêter attention à la façon dont une cliente ou un client se définit en tant qu'individu par rapport à ses proches et de savoir quelles identités collectives et quels rapports ou relations de dépendance existent. Les proches ne doivent pas être perçus comme des facteurs gênants; au contraire, leur implication, avec l'accord des client-e-s et une démarche systémique devraient être standard, surtout dans les interventions de prise en charge intensives et de longue durée. Il convient de prendre également en compte les relations et la répartition des rôles entre les sexes.



ORIGINE, EXPÉRIENCE MIGRATOIRE

Collaboration avec les communautés de migrant-e-s

Les communautés et les organisations de migrant-e-s constituent des partenaires importants et des portes d'entrée pour transmettre des informations sur les addictions et les offres de prise en charge ou pour des activités de prévention. Certaines personnes avec lesquelles il est difficile d'entrer en contact à travers les canaux de communication habituels peuvent ainsi être atteintes, par exemple les femmes avec des connaissances linguistiques limitées qui n'ont aucune activité professionnelle. Le cas échéant, il est possible de s'appuyer sur des programmes et des offres déjà existants (par exemple [femmesTische](#)).

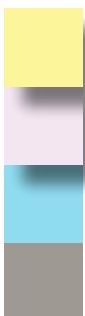
Lors de la collaboration avec les organisations de migrant-e-s, il convient de considérer les valeurs et les attitudes par rapport aux problématiques addictives ainsi que les relations hiérarchiques et les rapports d'autorité au sein de la communauté. L'implication de personnes jouant le rôle de multiplicateurs/trices et de médiateurs/trices a fait ses preuves. Un bon réseautage avec les communautés de migrant-e-s peut aussi être utilisé pour la (ré)intégration et le soutien des client-e-s à l'issue de l'intervention de prise en charge.

Questions juridiques

Chez les client-e-s de nationalité étrangère et en particulier chez les personnes sans statut de séjour légal, les questions juridiques se posent en permanence: à quelles prestations d'aide dans le domaine des addictions ces personnes ont-elles droit et par qui seront-elles financées? Quels sont les points à considérer lors d'un traitement, si la cliente ou le client est susceptible d'être expulsé-e? Quelles solutions peuvent être organisées à l'étranger, par exemple lors d'un traitement de substitution, ou comment organiser le sevrage si aucune solution n'est trouvée?

Il est important d'avoir une vue d'ensemble des différentes possibilités et des dispositions légales en vigueur et de se mettre en relation en cas de besoin avec les centres de consultation (juridiques) spécialisés pour prendre les mesures nécessaires.

Le statut juridique d'une personne a d'ailleurs toujours un impact sur son état psychologique, par exemple en ce qui concerne l'image de soi, les attentes de l'auto-efficacité, la motivation et les perspectives, ce qui influence aussi l'engagement et la collaboration de cette personne dans le processus de prise en charge et de traitement.



LA PRISE EN COMPTE DE L'ORIGINE / EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DANS LA GESTION DE LA QUALITÉ

(Voir aussi le [référentiel QuaThéDA](http://www.quatheda.ch) avec explications et commentaires: www.quatheda.ch)

Les recommandations pour la gestion de la qualité, valables pour tous les thèmes de la diversité, sont rassemblées dans la partie générale des lignes directrices («[Diversité dans le domaine des addictions: lignes directrices pour la gestion de la diversité de la clientèle](#)»). Dans ce qui suit, l'attention sera surtout portée aux éléments spécifiques à la migration.

Principes directeurs et concepts

Un des principes directeurs de l'institution pourrait par exemple être que d'une part son offre soit ouverte à toute personne du groupe cible quelle que soit son origine géographique et culturelle et d'autre part que les expériences, contextes, besoins et ressources individuels des client-e-s soient respectés et pris en compte.

Saisie de l'expérience migratoire

L'institution doit définir quelles données spécifiques à la migration (nationalité, statut de séjour, première langue, lieu de naissance, lieu de naissance des parents) y compris les pratiques et les règles religieuses éventuelles (par exemple habitudes alimentaires, jeûnes, procédures en cas de décès) sont répertoriées.

Lors d'une consultation ou d'un traitement de longue durée, ces données doivent être complétées par des faits issus de l'histoire de migration et d'intégration de la cliente ou du client et de sa famille.

Compétence transculturelle du personnel

Pour le travail spécifique à la migration, des professionnel-le-s avec des compétences transculturelles et des connaissances spécifiques à la thématique de la migration et aux thèmes liés (par exemple les traumatismes, les dynamiques familiales, la communication) sont nécessaires. Cela doit être pris en compte dans le profil des postes de travail et dans leur mise au concours, où par exemple des personnes ayant elles-mêmes une expérience migratoire peuvent être explicitement recherchées. Des discussions de cas et des supervisions orientées sur les thèmes de la migration ainsi que des formations continues sur la compétence transculturelle pour les collaborateurs/trices contribuent à l'augmentation des compétences et à l'amélioration de la qualité de la prise en charge. La collaboration avec les interprètes interculturels peut en être un thème car elle demande une sensibilisation et une introduction au «dialogue», le dialogue à trois (voir dialog.inter-pret.ch).



LA PRISE EN COMPTE DE L'ORIGINE / EXPÉRIENCE MIGRATOIRE DANS LA GESTION DE LA QUALITÉ

Structures de direction et canaux de communication internes

Le travail dans le domaine de la migration ne doit pas dépendre de quelques collaborateurs/trices compétents, ayant par exemple eux-mêmes une expérience migratoire et des connaissances linguistiques spécifiques. Comme c'est le cas pour les autres thèmes de la diversité, les exigences de l'intervention spécifique à la migration doivent être ancrées de manière durable au plus haut niveau de la direction, avec des énoncés stratégiques et un cahier des charges correspondants.

Pour l'intégration de la migration dans l'institution (le «migration mainstreaming»), la mise en place de groupes de travail internes et de «gardien-ne-s du thème» a fait ses preuves; ceux-ci acquièrent en permanence les compétences et les informations nécessaires sur les dernières évolutions dans le domaine et les transmettent par des canaux d'échange et de communication internes (réunions d'équipe, discussions de cas).

Mise en réseau

Dans le but de pallier les compétences manquantes, la mise en réseau avec des services spécialisés ou des professionnel-le-s est essentielle, par exemple avec des centres de consultation juridique spécialisés, des services ambulatoires pour les victimes de la torture ou de la guerre, des services d'intégration, des institutions d'aide dans le domaine des addictions avec des offres spécifiques à la migration, des médecins, psychologues et psychiatres spécialisé-e-s (le cas échéant avec les connaissances linguistiques adéquates).

Pour dépasser la barrière linguistique, il doit être possible de faire appel à des interprètes interculturels, ce qui nécessite la mise à disposition des ressources financières nécessaires.

Il est important que la liste des services et des spécialistes soit en tout temps disponible pour les collaborateurs/trices dans les situations de crise en particulier et qu'elle soit mise à jour régulièrement en fonction de l'évolution de la clientèle.

Pour une bonne collaboration avec les communautés de migrant-e-s, des stratégies et des concepts sur le long terme sont nécessaires. Les informations écrites doivent si possible être traduites dans plusieurs langues, ce qui implique là aussi les ressources nécessaires.

Règles juridiques

Les lois spécifiques suivantes peuvent être importantes dans le travail avec les personnes migrantes: Loi fédérale sur les étrangers (LEtr), Loi sur l'asile (LAsi), Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), Norme pénale contre le racisme (art. 261bis du CP «Discrimination raciale») et les Lois sur l'assurance sociale et l'assurance-maladie. Dans la Constitution fédérale, l'interdiction de la discrimination se trouve dans l'article 8.



LIENS ET LITTÉRATURE

(Date d'accès pour tous les liens ci-dessous: 31.03.2016)

Pour des indications supplémentaires en allemand, cf. la fiche thématique correspondante «[Themenblatt Herkunft, Migrationshintergrund](#)»)

Informations générales sur la migration et les addictions, Institutions

Addiction suisse

Page «Nos thématiques» > «Migration»

www.addictionsuisse.ch/migration

Addiction Suisse / GREA

Revue Dépendances No 46 (mai 2012) : «Migration»

tinyurl.com/dep-migration

(pdf, 38 p.)

Appartenances

www.appartenances.ch

GREA, Groupement romand d'études des addictions

Page « Publications / Genre et migration » (Info par thème)

www.grea.ch/publications/par-theme/4/all

Infodrog, Centrale nationale de coordination des addictions

Page «Migration»

www.infodrog.ch/migration

Page «Base de données des offres d'aide» (Filtre de recherche «Offre spécifique pour migrant-e-s»)

www.indexaddictions.ch

Infodrog, Centrale nationale de coordination des addictions. (2013). Diversité dans le domaine des addictions. Lignes directrices pour la gestion de la diversité de la clientèle. Partie générale.

tinyurl.com/infodrog-diversite

(pdf, 18 p.)

Infoset, Portail suisse d'information d'Infodrog: addictions, drogues, prévention et aide

Dossier thématique «Migration»

www.infoset.ch/f/actualite/migration

König, M. (2012). Suchthilfeangebote für Klienten und Klientinnen mit Migrationshintergrund in der Schweiz. *Abhängigkeiten* 17(3)/18(1), 128-147. (avec résumé en français)

tinyurl.com/konig-migr

(pdf, 20 p.)

Lucia, S., Gervasoni, J.-P. & Dubois-Arber, F. (2014). Analyse des données migrants du Monitoring suisse des addictions. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive (Raisons de santé 229).

www.iumsp.ch/fr/rds/229

Office fédéral de la santé publique OFSP, Migration et santé

www.miges.admin.ch



LIENS ET LITTÉRATURE

Organisations de migrant-e-s en Suisse

femmesTISCHE, Parlons ensemble de santé, d'éducation et d'intégration

www.femmetisches.ch/fr

Forum pour l'Intégration des Migrantes et des Migrants FIMM (Organisation faîtière des associations des migrants en Suisse)

www.fimm.ch

Migraweb, Vivre en Suisse: Information et conseil en ligne. Une offre réalisée par des migrant-e-s pour des migrant-e-s

www.migraweb.ch

Gestion de la qualité

Office fédéral de la santé publique (éd.) (2010). Variables clés pour le relevé de la composante migratoire dans les enquêtes suisses sur la santé. Berne: OFSP

tinyurl.com/nt8cg5c

(pdf, 18 p.)

QuaThéDA, Qualité, Thérapie, Drogue, Alcool. La norme de qualité de l'Office fédéral de la santé publique pour le domaine des addictions, de la prévention et de la promotion de la santé

www.quatheda.ch

quint-essenz, Développement de la qualité en prévention et promotion de la santé

Bases / Thèmes A-Z: Migration

www.quint-essenz.ch/fr/topics/1270

Bases / Outils A-Z: Checkliste Migration

www.quint-essenz.ch/fr/tools/1055

Développement de l'organisation transculturelle, compétences transculturelles, formations continues

Appartenances

Page «Formation»

tinyurl.com/appart-formation

Croix-Rouge Suisse

Page «Compétence transculturelle. Une gestion professionnelle de la diversité».

Offres de formation

www.competence-transculturelle.ch

Croix-Rouge Suisse / migesplus.ch

migesExpert: «Informations à l'usage des médecins sur les questions relatives à la migration et à la santé»

www.migesplus.ch/fr/migesexpert

GREa, Groupement romand d'études des addictions

Offres de formation

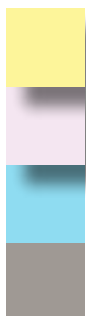
www.grea.ch/formations

Infodrog (éd.) (2009). Intervention spécifique à la migration dans le domaine des dépendances.

Implications pour la pratique. Berne: Infodrog.

tinyurl.com/Infodrog-Migration

(pdf, 51 p.)



LIENS ET LITTÉRATURE

- Infodrog, Centrale nationale de coordination des addictions
Formations sur demande et formations QuaThéDA «La diversité de la clientèle. Un défi à relever pour une prise en charge de qualité»
www.infodrog.ch/formations-quatheda.html
- Nosetti, L. & Jossen, A. (2012): La consultation pour migrants - un concept de traitement multimodal destiné aux migrants atteints d'un trouble psychique. Berne: OFSP, UPD.
tinyurl.com/otnmlpp
(pdf, 70 p.)
- Office fédéral de la santé publique (éd.) (2002). L'importance d'une intervention spécifique à la migration dans la lutte contre la toxicodépendance et ses conséquences pour la pratique. Berne: OFSP
tinyurl.com/pq2rm6t
(pdf, 40 p.)
- Office fédéral de la santé publique (2014). Interaction et qualité dans le domaine de la santé. Programme e-learning pour une approche professionnelle à l'égard des patients migrants.
www.elearning-iq.ch/fr
- Office fédéral de la santé publique & H+ Les Hôpitaux de Suisse (éd.) (2006/2009): Diversité et égalité des chances. Les fondements d'une action efficace dans le microcosme des institutions de santé. Berne: OFSP/H+.
tinyurl.com/p8qld57
(pdf, 126 p.)
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Formations sur la compétence transculturelle, migration et trauma, entre autres
www.osar.ch/formation
- Pfluger, Thomas, Biedermann, Andreas & Salis Gross, Corina (2008). Prévention et promotion de la santé transculturelle en Suisse. Informations de base et recommandations. Herzogenbuchsee: Public Health Services.
www.prevtrans.ch
- TRIALOG. Plate-forme de formation pour l'interprétariat communautaire
www.trialog.inter-pret.ch/fr

Interprétation, traduction interculturelle

- Appartenances
Page «Interprétariat communautaire»
tinyurl.com/appart-interpret
- Interpret, Association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle
www.inter-pret.ch/fr
Trouver un(e) interprète communautaire: Listes des services d'interprétariat régionaux, des interprètes communautaires certifié-e-s et du service national d'interprétariat téléphonique
tinyurl.com/liste-interpret
- TRIALOG. Plate-forme de formation pour l'interprétariat communautaire
www.trialog.inter-pret.ch/fr
- Interpret (éd.) (2011). Le trialogue Santé. Guide de collaboration avec les interprètes communautaires. Berne: Interpret
- Interpret (éd.) (2014). Le TRIALOGUE social. Guide pour une collaboration efficace avec des interprètes communautaires dans le domaine social. Berne: Interpret



LIENS ET LITTÉRATURE

Matériel d'information traduit

Addiction Suisse

Outils multilingues

www.addictionsuisse.ch/migration

Matériel d'information sur les substances et l'addiction en allemand, français et italien

shop.addictionsuisse.ch/fr

Croix-Rouge suisse / migesplus.ch, Informations en plusieurs langues sur des questions de santé

www.migesplus.ch/fr

Guide de santé pour la Suisse édité en 18 langues

tinyurl.com/parcppd

Spécialistes et services spécialisés avec des connaissances linguistiques ou des compétences transculturelles

Appartenances

www.appartenances.ch

Conférence tripartite sur les agglomérations CTA, Dialogue Integration

Liste des centres de consultation concernant l'intégration, en cas de conflits et pour parents-enfants.

www.dialogue-integration.ch

FMH, Liste des médecins de la FMH (avec filtre de recherche pour les connaissances linguistiques)

www.docteurfmh.ch

Infodrog, Centrale nationale de coordination des addictions

Page «Base de données des offres d'aide» / indexaddiction.ch (Filtre de recherche «Offre spécifique pour migrant-e-s» et «Compétences linguistiques du personnel»)

www.indexaddictions.ch

Institutions d'aide dans le domaine des addictions à l'étranger

EMCDDA European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction

Résumé des centres de traitement dans les états de l'UE

tinyurl.com/emcdda-traitement

Indro, Institut zur Förderung qualitativer Drogenforschung, akzeptierender Drogenarbeit und rationaler Drogenpolitik e.V.

Travel Guide Index (Répertoire international des centres de substitution)

www.indro-online.de/travel.htm

Infofet, Portail suisse d'information d'Infodrog: addictions, drogues, prévention et aide

Dossier thématique «Voyages»

www.infofet.ch/f/actualite/voyages

Methadone Assistance Point MAP / Euro-Methwork

Adresses de centres de substitution dans le monde

tinyurl.com/euromethwork



LIENS ET LITTÉRATURE

Questions juridiques

Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS

Aide sociale et pratique: Assistance aux personnes ressortissantes de pays étrangers

csias.ch/aide-sociale-et-pratique/juridique

Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers ODAE

tinyurl.com/observ-droit

Observatoire romand

www.oda-romand.ch/

Plateforme d'information humanrights.ch, Le portail suisse des droits humains

www.humanrights.ch/fr

Liste d'adresses pour conseils en cas de problèmes relatifs aux droits humains

www.humanrights.ch/fr/service/adresses-utiles

Plate-forme nationale pour et concernant des personnes « sans-papiers » (avec informations en plusieurs langues)

www.sans-papiers.ch

Plate-forme nationale pour les soins médicaux aux sans-papiers

www.sante-sans-papiers.ch

Textes de loi

Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) du 21/06/1999 (Accord entre la Confédération suisse, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part, sur la libre circulation des personnes)

tinyurl.com/accord-alc

Constitution fédérale, article 8, Interdiction de la discrimination

tinyurl.com/constitut-fed

Loi fédérale sur les étrangers (LEtr) du 16/12/2005

tinyurl.com/loi-etr

Loi sur l'asile (LAsi) 26/06/1998

tinyurl.com/loi-asile

